มูลนิธิเพื่อการศึกษาของเด็กในชนบท
The Foundation for the Education of Rural Children

Programme pour étudiants parrainés

Votre parrainage transformera la vie d'un élève de la province de Chiang Mai, en Thaïlande, lui permettant de poursuivre ses études secondaires pendant les trois dernières années (M4 – M6) et à obtenir un meilleur emploi à l'avenir. Votre soutien est bien plus qu'une simple aide financière. L'élève que vous parrainez aura conscience que quelqu'un croit en son potentiel et investit dans son avenir. Quel sentiment extraordinaire !



Comment mon soutien pourrait-il aider?

En Thaïlande, l'éducation est en principe gratuite et financée par l'État. Cependant, à partir de la 10e (M4), des frais supplémentaires non pris en charge par l'État viennent s'ajouter, car les établissements d'enseignement secondaire supérieur sont généralement éloignés, ce qui entraîne des coûts plus élevés en matière de transport, d'hébergement en internat, de restauration, etc. De nombreux jeunes doivent quitter l'école et perdent ainsi la possibilité de poursuivre leurs études à l'université ou d'accéder à une formation supérieure.
Votre parrainage permettra à un élève d'obtenir un diplôme et d'avoir une qualité de vie meilleure à l'avenir. Les bourses FERC changent des vies, non seulement celles des étudiants, mais aussi celles de leurs familles et, souvent, de toute leur communauté.



Le coût du parrainage peut-il augmenter?

Non. Les parrainages existants ne sont pas concernés par cette mesure. Dans cette éventualité, vous pouvez bien sûr ajuster le montant de votre parrainage à titre volontaire

Modalités de répartition des élèves?

Le coordinateur du programme d'aide aux études (Sponsored Student Program - SSP) se réserve le droit de décider de l'affectation d'un élève à un parrain.

Que dois-je attendre de mon parrainage?

Nous vous tiendrons informé des progrès et des projets futurs de l'étudiant que vous parrainez.
En tant que parrain, vous serez automatiquement ajouté à la liste de diffusion de la newsletter. La newsletter vous informe des projets, actualités et activités en cours de la FERC.

Est-ce que je peux correspondre avec un étudiant?

Oui, mais seulement si ce dernier est d'accord pour que ses coordonnées soient transmises. La communication se fera par écrit par le biais de l'école.
Par respect pour les étudiants et leurs familles, on vous demande d'éviter les sujets comme la politique, la religion et l'intimité.
On encourage les étudiants à écrire à leurs parrains. Cependant, à défaut de maîtriser l'anglais, la communication est difficile pour beaucoup d'entre eux.

Puis-je rendre visite à l'étudiant de mon propre gré?

Non. Nous ne recommandons pas les contacts individuels en dehors de ces événements.

Comment donner ma contribution de parrainage?

Lorsque vous vous engagez à parrainer une personne auprès de la FERC, vous pouvez payer votre contribution en une seule fois ou annuellement. Malheureusement, nous ne pouvons pas accepter les paiements mensuels, car nous ne disposons pas des ressources humaines nécessaires pour gérer ce type d'arrangement. Les sommes versées au titre du parrainage sont considérées comme un don et ne sont donc pas remboursables.

Vous pouvez soit verser:

En bahts thaïlandais (ou l'équivalent dans votre devise):: le montant de THB 15’000 par an ou de préférence une somme forfaitaire de THB 45’000 pour les trois années.

Voici les modes de paiement possibles:

Par ATM ou virement bancaire en ligne en Thaïlande ou en Suisse; ou un virement bancaire international depuis un autre pays vers notre banque en Thaïlande, ou en Suisse; il est impératif d’envoyer une copie du bordereau de virement/de dépôt ou une capture d’écran du virement/dépôt, de la date et de votre nom à treasurer@fercthailand.com
.

Coordonnées bancaires de la FERC Thaïlande pour le compte SSP

Kasikorn Bank
Nom du compte: 236-8-41103-8
Swift Code: KASITHBK
Agence: (Big C 2 – Yeek San Dek Branch), Big C Center, Superhighway Chiangmai-Lumpang [11]
Khrang Subdistrict, Mueang District, Chiang Mai 50000, Thailand
Remarque : les banques en Thaïlande n'ont pas de numéro IBAN

QR code bank-transfer

Coordonnées bancaires de la FERC Switzerland

Basellandschaftliche Kantonalbank, Liestal
IBAN CH88 0076 9439 7745 4200 1
Känelmattstrasse 43, 4422 Arisdorf, Suisse

Il est impératif que vous envoyiez une copie du bordereau de virement/dépôt ou une capture d'écran du virement/dépôt, de la date et de votre nom à treasurer@fercthailand.com.

Ma contribution est-elle déductible des impôts?

Oui
Si vous êtes un particulier ou une entreprise disposant d'un numéro d'identification fiscale thaïlandais, vos dons peuvent être déductibles des impôts.
Si vous effectuez un paiement sur notre compte suisse et que vous êtes contribuable en Suisse ou dans certains pays européens.

Aide supplémentaire

Si vous avez l'intention de continuer à soutenir vos élèves dans la suite de leurs études (par exemple à l'université), nous serons heureux de vous mettre en contact direct avec eux vers la fin de la 11e année scolaire (M5).

Est-il possible d'offrir des cadeaux à l'étudiant?

Les cadeaux doivent être destinés au groupe afin que l'étudiant puisse les partager.

La totalité de mes dons sera-t-elle utilisée pour aider l'étudiant que je parraine?

Oui!

Que se passe-t-il si l'étudiant ne termine pas les trois années complètes?

Le conseil d'administration de la FERC se réserve le droit d'attribuer les fonds restants à un autre étudiant approuvé par le comité de sélection. Dans un tel cas, nous en informerons bien sûr le sponsor.

Ai-je une obligation quelconque?

La durée de votre engagement est de 3 ans. Cependant, nous comprenons que les circonstances peuvent changer. Si vous n'êtes pas en mesure de poursuivre le parrainage pendant toute la durée prévue, la FERC interviendra et assumera la responsabilité du financement restant.

Que faire pour léguer un héritage?

Pour des raisons de protection des données, il n'est pas possible de léguer un don à votre jeune parrainé dans votre testament. Vous pouvez toutefois faire un don à FERC. Cela nous aidera à poursuivre notre programme de parrainage et à soutenir des générations futures. Afin que FERC puisse respecter vos souhaits, la formulation dans votre testament est importante. Veuillez demander conseil à un spécialiste juridique à ce sujet.

Politique de protection de l'enfance

Le comité directeur de FERC respecte les directives définies dans la politique de protection de l’enfance de l’UNESCO (UNESCO Child Protection Policy). Pour plus d’informations, veuillez consulter le site : https://guidance.unicef.tv/.

Pour des parrainages et de plus amples informations, veuillez contacter :

notre coordinateur SSP	sponsorship@fercthailand.org
notre président	president@fercthailand.org
notre trésorier	treasurer@fercthailand.org
et visitez notre site web	www.fercthailand.org

Foundation for the Education of Rural Children

Des bourses qui font la différence